
A Bacouël Sur Selle
Séance du : 6 août 2024
Convocations : 29 juillet 2024
Affichage : 14/08/2024

Membres : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Carlos LOPES, Dominique GINARD, Fabienne STACHURSKI-LEBAS, Samuel LEFEVRE, Bastien ROSE, Audrey DEMOURY, Jérôme GRUGEON, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Christian TASSART, Bernard HAZARD

Membres présents : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Carlos LOPES, Dominique GINARD, Fabienne STACHURSKI-LEBAS, Samuel LEFEVRE, Bastien ROSE, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Christian TASSART,

Membres absents excusés : Audrey DEMOURY, Jérôme GRUGEON, Bernard HAZARD

Procurations :

Président de séance : Marc BULCOURT

Secrétaire de séance : Samuel LEFEVRE

DÉLIBÉRATIONS

Délibération 30-2024 : Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 11 juin 2024

Délibération 31-2024 : Création d'un contrat à durée déterminée – emploi permanent

Sur le rapport de Monsieur le Maire, compte tenu du départ en retraite de M. Philippe BOHAIN et après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- la création à compter du 1^{er} septembre 2024 d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 an.

- la rémunération de l'agent sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer par un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Délibération 32-2024 : Choix du prestataire pour l'achat du matériel portatif et de l'outillage d'entretien du service technique et décision modificative

Le conseil municipal souhaite remplacer le parc de matériels portatifs et l'outillage d'entretien des espaces devenu vétuste.

Trois sociétés ont été contactées : PM pro à Quevauvillers – Deboffe à Saleux–Loxagri à Amiens, les différents matériels ont été testés.

La société Loxagri a vite été écartée car le matériel à batterie proposé était moins performant que celui des concurrents.

Liste des matériels à commander : débroussailleuse, souffleur, taille haie batterie, et réciprocatrice électriques et tondeuse thermique.

Après avoir comparé les différents modèles et les propositions de tarifs le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société PM Pro

- Matériels portatifs de marque Stihl : débroussailleuse, souffleur, taille haie, batterie et réciprocatrice électriques ainsi qu'une tondeuse thermique Stihl : coût total 4 105 € HT
- Brosse de désherbage thermique : 1 900 € HT (marque : Remarc)

Vu le budget communal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative suivante :

- M57
Dépenses d'investissement : c/2158 = + 7 300 €
Recettes d'investissement : c/021 = + 7 300 €
Dépenses de fonctionnement c/023 = + 7 300 €
Dépenses de fonctionnement c/61524 = - 7 300 €

Etude du projet de renouvellement du tracteur et de la remorque du service technique

En vue de la possibilité de bénéficier d'une subvention du département pour l'acquisition du tracteur et d'une benne pour le remplacement du matériel existant vétuste, il est décidé de temporiser l'investissement.

Néanmoins suite à l'étude du projet et des différents devis proposés. Le conseil municipal s'oriente vers un tracteur et une benne de marque John Deere chez PM Pro (devis 18 500 € HT) et sera invité à délibérer lorsque les conditions d'octroi des subventions seront connues. (Fin 2024)

Un rendez-vous avec Groupama, assureur de la commune est prévu pour réévaluer le matériel à assurer.

Délibération 33-2024 : Décision modificative relative aux travaux supplémentaires au parking des jardins de la tour

Monsieur le Maire propose au conseil municipal un devis de la société Joron paysage pour la pose de 30 demi-rondins en pin, fixation pour délimiter les places

de parking des jardins de la tour. Devis de 1957.20 € HT. Le conseil municipal décide de valider ces travaux et d'adopter la décision modificative suivante :

- M57
 - Dépenses d'investissement : c/2152 = + 2 350 €
 - Recettes d'investissement : c/021 = + 2 350 €
 - Dépenses de fonctionnement c/023 = + 2 350 €
 - Dépenses de fonctionnement c/61524 = - 2 350 €

Proposition de la CC2SO : Monsieur le Maire présente la proposition de la CC2SO pour l'intervention d'un archiviste mise à disposition de la commune pour 220 € par jour ou 110 € la demi-journée. Les besoins de la commune s'orientent vers la formation de l'agent administratif. La proposition de la CC2SO et les formations du CNFPT seront étudiées.

Proposition de la CC2SO : Monsieur le Maire présente le dispositif de récupération d'eau de pluie pour les administrés mis en place par l'agence de l'eau Artois Picardie : villes sobres et perméables. Une étude sera faite pour recueillir le nombre de foyers potentiellement intéressés.

Point sur les dossiers en cours

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du dossier concernant le projet de restauration de la chapelle rue de Plachy et du réservoir d'eau au Hameau de la Gare. La Fondation du Patrimoine serait intéressée par la restauration du réservoir, le financement pourrait s'effectuer sous forme de mécénat, (Total Energie, dont une antenne est voisine du réservoir, est un important mécène de la Fondation du Patrimoine). Concernant la chapelle, qui a besoin de restauration au niveau de la maçonnerie et de la ferronnerie, Monsieur le Maire est en relation avec la Sanef qui pourrait financer ce type de restauration sous forme de mécénat du fait du passage de l'autoroute sur le territoire des communes voisines.

Cimetière : Des travaux sont à réaliser sur la chapelle funéraire reprise par la commune afin d'y créer un ossuaire et un caveau d'attente. Des devis sont en cours. Des reprises de concessions abandonnées sont prévues. Après les délais légaux, les ossements seront réinhumés dans cet ossuaire et les 2 caveaux d'attente vétustes seront comblés.

Panneaux de signalisation : le remplacement des panneaux de signalisation usagés de l'ensemble de la commune est prévu.

Ponts : la rénovation des rambardes des ponts rue des 2 ponts et rénovation de la passerelle derrière l'Eglise sont en projet.

Peupleraie : Les travaux de coupe d'arbres rue de Plachy ont débuté, la 1^{ère} partie est faite, la 2^{ème} partie est prévue en octobre.

Bordures Hameau de la Gare : le projet est en attente de devis de la part de la CC2SO.

Une convention de maintenance du défibrillateur a été signer.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

30-2024	Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
31-2024	Création d'un contrat à durée déterminée – emploi permanent
32-2024	Choix du prestataire pour l'achat du matériel portatif et de l'outillage d'entretien du service technique et décision modificative
33-2024	Décision modificative relative aux travaux supplémentaires au parking des jardins de la tour

Marc BULCOURT Le Président	
Samuel LEFEVRE Le secrétaire	